

41 centimes

Le coût du mépris

41 centimes, c'est le montant annuel qui est attribué, pour l'action sociale interministérielle, à chacun-e des plus de 450000 agent-es (civils et militaires, actifs et retraités) de la Fonction Publique de l'Etat en Nouvelle-Aquitaine.

En début d'année, le budget de l'action sociale interministérielle a été très largement amputé par les choix politiques du gouvernement et des députés qui l'ont soutenu. Nous savions que l'action sociale pour les agents de la Fonction Publique d'État n'était pas une priorité. Nous en avons eu le parfait exemple lors de la séance plénière de la SRIAS (Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale) du mardi 19 mai 2026 au cours de laquelle le budget devait être examiné et soumis au vote. Nous avons pu mesurer le mépris et l'indifférence totale de l'administration pour l'action sociale interministérielle : amputation des budgets, annulation d'actions, intégration des frais de déplacements dans le budget dédié aux actions, déplacements des représentants du personnel en l'absence des administrations...

La faiblesse du budget ne permet même plus de respecter les principes inscrits dans le code général de la Fonction publique qui affirment que « les agent-es participent à la définition et à la gestion de l'action sociale ». Culture, loisirs, vacances, garde d'enfants, handicap, aide à l'installation des étudiants, ..., aujourd'hui, faute de budget, il est devenu impossible de proposer une action sociale de qualité.

L'intersyndicale dans son ensemble (FSU, FO, UNSA, CFDT, CGT, CFE-CGC et Solidaires), a décidé du boycott de la séance plénière du 19 mai 2026 pour refuser le mépris dont fait preuve l'administration envers les représentants des personnels et plus largement envers l'ensemble des agent-es.

Avant de quitter la réunion, les représentant-es de la FSU Nouvelle-Aquitaine, siégeant à la SRIAS, ont symboliquement déposé les 41 centimes de mépris sur le bureau du SGAR adjoint.

Lucie Dagès (40)
Sylvie Gachenard (86)
Clément Vernédal (19)

Représentant-es FSU à la SRIAS Nouvelle-Aquitaine

Annexe : Déclaration intersyndicale.